



Formation « cross-examination of witnesses » de l'AFA

Quand la common law s'invite chez les civilistes | **Mise en pratique**

Maison du Barreau | **21 janvier 2019** | 18h30 - 21h30 | 2, rue de Harlay | 75001 Paris

Si nos confrères anglais et américains sont souvent formés lors de leurs études à la *cross-examination* et la pratiquent pour certains presque quotidiennement devant les tribunaux judiciaires, l'audition de témoins en général est un exercice auquel les praticiens civilistes de l'arbitrage sont rarement préparés et formés.

L'AFA propose de mettre en pratique, sous la forme d'une mise en situation, les règles gouvernant la *cross-examination*.

Cette formation qui se déroulera en français, se veut avant tout pragmatique, pratique et interactive, et requiert, par conséquent, des participants une réelle préparation du cas qui leur sera soumis après un rappel des fondamentaux de la *cross-examination* :

Quatre participants joueront le rôle des « conseils » et procéderont à la *cross-examination* de deux experts financiers à partir du cas. Les autres participants pourront également soumettre leurs suggestions ;

Deux experts professionnels rompus aux *cross-examinations* joueront les « témoins-experts » ;

Quatre avocats, de *civil law* et *common law*, joueront le rôle du tribunal arbitral et ils interviendront également à la fin de l'exercice pour conclure sur « comment éviter les pièges » et les astuces à adopter et retenir.

Marie Danis (August & Debouzy), **Caroline Duclercq** (Altana), **Pierre Duprey** (Linklaters), avocats au barreau de Paris, et **Peter Rosher** (Reed Smith), avocat aux barreaux d'Angleterre/Pays de Galles et de Paris animeront cette formation avec la participation de **Juliette Fortin** et **Matthias Cazier-Darmois**, experts financiers (FTI Consulting). Ils partageront leur expérience de la *cross-examination* que ce soit dans des arbitrages de droit civil ou de *common law*.

Formation validée pour 3 heures au titre de la formation professionnelle continue des avocats

Inscriptions et renseignements :

Association Française d'Arbitrage | 8, avenue Bertie Albrecht 75008 Paris

Tél. 01 53 77 24 31 | Email contact@afa-arbitrage.com



Formation « cross-examination » de l'AFA | **21 janvier 2019** | 18h30 – 21h30

Cross-examination of witnesses :

Quand la commow law s'invite chez les civilistes | **Mise en pratique**

Salle Gaston Monnerville | Maison du Barreau | 2, rue de Harlay | 75001 Paris

Bulletin d'inscription

Informations

Nom : _____

Prénom : _____

Titre(s) : _____

Société/Institution : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____

Frais d'inscription

Adhérents AFA et IEAM : 80 €

Non adhérents : 100 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'AFA ou par virement bancaire sur demande

Date : _____ Signature : _____

Bulletin à retourner

Association Française d'Arbitrage
8, avenue Bertie Albrecht | 75008 Paris

Tél | 01 53 77 24 31
E-mail | contact@afa-arbitrage.com